

« Théorème 1985 »

Jean-Marc Descôteaux

Numéro 35 (2), 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/27230ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)

1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Descôteaux, J.-M. (1985). Compte rendu de [« Théorème 1985 »]. *Jeu*, (35), 156–157.

« théorème 1985 »

Spectacle de danse-théâtre créé par le metteur en scène Denis Marleau et le chorégraphe Daniel Léveillé. Scénographie: Claude Goyette; costumes: Christiane Bastien; éclairages: Dominique Gagnon. Avec Michèle Magny (la mère), Nathalie Gadouas (la fille), Miryam Moutillet (la bonne), Carl Béchar (le facteur), Martin Faucher (le fils), Alain Fournier (le père) et Michel Sigouin (le visiteur). Une coproduction du Quat'Sous et du Théâtre Ubu, présentée au Théâtre de Quat'Sous, du 15 janvier au 17 février 1985.

un sous-produit de la danse-théâtre en « strip-tease » et en « franglais »

À l'émission *le Point* de Radio-Canada, peu de temps avant la première de *Théorème 1985*, Louise Latraverse, directrice artistique du Quat'Sous, espérait, par ce spectacle, amener une partie de la gent anglophone à s'intéresser aux lieux artistiques francophones de Montréal. Le pari aurait pu se révéler gagnant si on avait carrément opté pour la danse, là où les barrières linguistiques ne tiennent plus.

Dans *Théorème 1985*, il y a peu de texte. Mais peu est encore trop, car on a réussi à dénaturer le propos de Pasolini en oubliant l'importance de l'oeil, du regard, au profit d'un texte superficiellement littéraire et esthétique, aussi mince qu'une feuille de papier de soie. Dommage! La décision de situer l'action de la pièce à Westmount ou à Outremont ne suffit pas pour transposer une oeuvre italienne majeure de la fin des années soixante dans le contexte québécois de 1985. En outre, sans raison valable, le facteur explique au public au début du spectacle que la passion et le désir ne sont pas exclusivement réservés aux Italiens, mais que ces sentiments nobles peuvent également se vivre au Québec dans une

maison « chic » où l'on parle « franglais ». Si *Théorème 1985* a voulu servir la cause du bilinguisme à Montréal, c'est raté et irritant pour les oreilles francophones et anglophones.

l'inspiration: *teorema*

Dans son film, Pasolini réussissait à révéler l'essence de la mission sociale, politique, affective et émotive de chacun de ces protagonistes — le père, la mère, le fils, la fille, la servante et l'ange du désir — grâce à une grande économie de moyens. Un décor splendide mais dépouillé, un texte réduit à l'essentiel mais chargé de significations, une caméra sans effets spectaculaires mais insistante et voyeuse, devenaient l'expression cinématographique du besoin de rédemption des personnages, de leur révolte latente face à leur vie sans surprise. L'ange vengeur ou rédempteur — selon la perception des cinéphiles — les poussait à rechercher et à assumer leur moi intime par l'intermédiaire d'une expérience amoureuse et charnelle, unique. Les regards et la tension dans le jeu des acteurs et des actrices suggéraient la montée du désir et l'imminence de l'acte sexuel salvateur.

la fusion de la danse et du théâtre?

Dans *Théorème 1985*, c'est davantage à une collection de strip-teases, plus ou moins maladroitement exécutés, que l'on nous convie, non à une exploration du désir chez tout être humain. La production échoue là où Pasolini réussissait, en privilégiant ce désir: les comédiens et les danseurs semblent égarés dans un décor plutôt anonyme où ils doivent continuellement exposer leur corps au public. La nudité sur scène ne satisfait pas *in se* en 1985; pour être acceptée, elle doit être signifiante et on doit savoir l'utiliser judicieusement.

Théâtralement parlant, l'argument et le texte pompeux tombent vite dans la banalité et la superficialité. On ne ressent

pas dans le verbe le trouble qui gagne peu à peu chacun des êtres de cette maison, lesquels ne seront plus jamais les mêmes après leur bref mais intense contact avec l'étranger. S'en tirent néanmoins avec classe la mère (Michèle Magny) et la fille (Nathalie Gadouas). Quant à la danse, les chorégraphies devaient traduire la montée de la tension chez les personnages, à l'instar de la caméra de Pasolini, mais elles n'y parvenaient pas à l'exception du duo réussi de la servante et du bel ange « noir » au tout début du spectacle. À aucun autre moment, le souffle de la danse ne parvient à transcender les protagonistes et leur public. *Théorème 1985* aurait pu devenir un envoûtant ballet, une fête pour l'oeil, car la danse, mieux que le théâtre, aurait su véhiculer la charge émotive et sensuelle qui caractérisait l'oeuvre de Pier Paolo Pasolini. Ce spectacle, sur la scène du Quat'Sous, prétendait rapprocher les univers de la danse et du théâtre, le temps d'un spectacle. C'était parier gros et le résultat ne rend justice ni à l'un ni à

l'autre en plus de diluer l'éveil et l'émoi des sens durant toute la représentation.

Daniel Léveillé, l'un des auteurs du spectacle, premier interprète du rôle du visiteur, a fui le rafirot qui prenait l'eau de toutes parts après quelques représentations. Si l'on se doit de dénoncer le manque de professionnalisme qui sous-tend ce geste, on est tenté, en tant que spectateur, de lui donner raison. Michel Sigouin, qui l'a remplacé au pied levé, a néanmoins réussi à insuffler, dans son rôle de bel ange « noir », une certaine aisance dans les rapports entre les comédiens et les danseurs, auxquels je voue un profond respect pour avoir continué jusqu'au bout. Au terme de la représentation à laquelle j'assistais, une interrogation a surgi en mon esprit: quels étaient donc l'intérêt et la pertinence de monter ce *Théorème 1985*, ici et maintenant, dans de pareilles conditions?

jean-marc descôteaux



Théorème 1985: « Les comédiens et les danseurs semblent égarés dans un décor plutôt anonyme où ils doivent continuellement exposer leur corps au public. » Sur la photo: Alain Fournier (le père), Michèle Magny (la mère), Martin Faucher (le fils) et Daniel Léveillé (le visiteur). Photo: Robert Laliberté.